

DIRECTIVES

N° 50- 26 Mai 1961

AUX SECRETAIRES FEDERAUX
AUX RESPONSABLES FEDERAUX
AUX SECRETAIRES DE SECTIONS

MENSUEL

DIRECTIVES POUR LE TRAVAIL
-----DANS L'ARMEE-----

Notre action dans l'Armée doit devenir pour tout le Parti une préoccupation immédiate ; elle doit s'appuyer sur un véritable travail de masse, le but étant la constitution dans les casernes et les unités de larges "comités de Soldats".

1 / - Les CONDITIONS ACTUELLES PERMETTENT ET FACILITENT CE TRAVAIL

a) les perspectives de la négociation, l'éventualité de la fin des combats, justifient qu'aux mots d'ordre généraux et politiques pour la Paix et l'indépendance, nous ajoutions les revendications matérielles des jeunes soldats et de leurs familles.

b) Le choc des récents événements d'Algérie, la mise en question par les soldats et officiers du contingent de l'autorité d'une partie des cadres d'active, des initiatives contre des officiers factieux, ont créé dans les unités un état d'esprit, un climat nouveau, une mise en cause de la discipline aveugle qui ne disparaîtra pas facilement.

11 / - LES PRINCIPES ET LES MOYENS D'UNE ACTION DANS L'ARMEE

a) Les directives générales doivent être précisées à l'échelon national et fédéral, mais l'action et aussi le matériel (journaux de caserne, tracts, etc...) doivent être menée ou édité à l'échelon de la section. La décentralisation dans ce travail est une condition de son efficacité et de la Sécurité.

En dehors du matériel central plus exceptionnel, les revendications, les tracts doivent être "personnalisées" suivant la situation locale.

b) Première directive : le travail dans l'Armée commence auprès du civil, en l'espèce, auprès du futur conscrit :

1 - Propagande et action dans la jeunesse d'où le rôle primordial des J.S.U. et des E.S.U.

2 - Connaître les noms et adresses des jeunes conscrits les convoquer par lettre individuelle à des réunions organisées pour eux : réunions politiques, mais aussi, si possible, fêtes et bals. Au moment du Conseil de révision, ou quelques jours avant l'incorporation, organiser une réception amicale.

Garder un contact, de préférence individuel, avec chaque jeune soldat, l'aider, grâce à des colis, livres, journaux, argent de poche si nécessaire. S'intéresser à sa situation familiale et aider sa femme et ses enfants le cas échéant.

3 - Faire pénétrer notre matériel dans les casernes et les unités, pour cela nouer de nouveaux contacts ; les jeunes doivent fréquenter les lieux (cafés, etc...) où séjournent les jeunes soldats avant de rentrer à la caserne. Un café, un apéritif pris en commun peut être l'amorce d'un contact fructueux, la voie ouverte à l'introduction de notre littérature,

Le but étant de prendre l'initiative de l'organisation, dans les casernes et les unités, de "Comités de Soldats" groupant étudiants, jeunes ouvriers et paysans sans discrimination confessionnelle, philosophique, politique (démocrates, socialistes, communistes).

4 - Grâce aux groupes organisés, ou même aux camarades isolés, entretenir une correspondance suivie qui devrait permettre de créer et d'alimenter dans notre presse une rubrique permanente : "Dans l'Armée".

111 / - LES MOTS D'ORDRE et LES THEMES DE PROPAGANDE.-

A) LA PAIX : Dénoncer les perpétuelles et odieuses guerres coloniales - Opposer la solidarité qui doit unir jeunes soldats, socialistes et républicains, aux peuples opprimés à celle qui lie la caste militaire aux colons qui vivent de l'exploitation des uns et se servent pour leur sale guerre de la jeunesse et au besoin de la vie des jeunes travailleurs et étudiants.

B) LA DEMOCRATISATION DE L'ARMEE : Développer notre programme pour le désarmement, la réduction des forces armées, la diminution du temps de service militaire ; réclamer une armée populaire au service du peuple.

- Exiger l'épuration des cadres, des enquêtes sur le loyalisme de ceux-ci auxquelles doivent participer et rapporter les soldats témoins de leurs activités.

- Réclamer pour les jeunes soldats le droit de lire la presse démocratique et socialiste. Imposer des garanties contre l'arbitraire : le droit pour les jeunes soldats de faire appel des décisions injustes du commandement auprès des élus et des assemblées avec l'assistance des organisations démocratiques.

C) En Algérie, développer les premiers contacts amicaux qui se sont noués entre soldats du contingent et musulmans, se servir de l'hostilité déclarée qui opposa les soldats aux ultras et colons pour réaliser une véritable fraternisation entre soldats français et peuple algérien.

IV - SE PREOCCUPER DES REVENDICATIONS MATERIELLES DES SOLDATS :

- Augmentation de la solde ;
- Permissions - Nourriture - Horaire et conditions de travail et de service ;
- Aide aux familles, parents, femmes et enfants ;
- Garantie de réemploi après la fin du service et possibilité de rattraper le temps perdu grâce à des stages de formation professionnelle spéciaux et rémunérés.

EN CONCLUSION

Il s'agit d'une tâche prioritaire dont la réalisation jugera de l'efficacité du Parti, des fédérations et sections.

- d'urgence s'impose :

la diffusion du tract aux soldats, l'organisation de réunions de conscrits, le collationnement de toutes les adresses de jeunes actuellement dans l'Armée, l'établissement d'une correspondance suivie avec eux.

- la communication de toutes informations et lettres capables d'informer la Parti ou d'être publiées dans TRIBUNE.

(
(LE TRACT AUX SOLDATS PEUT ETRE COMMANDE 54, Bld. GARIBALDI)
(AU PRIX DE 2 NF,50 les cent exemplaire. (C.C.P. Tribune)
(Socialiste (PARIS 58-26-65).)
()